

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **7^e** jour du mois d'**octobre** de l'an **2019**, à **19h30**, à la **salle du conseil** située au **396, Monseigneur-L'Heureux**, à **Wotton**, à laquelle sont présents :

Présences : M. Jocelyn Dion, maire
M. Ghislain Drouin, conseiller
M. Donald Grimard, conseiller
M. Fernand Bourget, conseiller
M. Yvan Dallaire, conseiller
Mme Lise Champoux, conseillère
M. Richard Dubé, conseiller

Absences :

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue. Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-10-158

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point 11 « Informations générales et correspondances diverses » ouvert.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 3 septembre 2019

2 Période de questions

3 Administration générale et financement

- 3.1 Adoption des comptes à payer du 24 août au 27 septembre 2019
- 3.2 Résolution d'intention – Programme de subvention Habitation durable
- 3.3 Offre de technicien en bâtiment pour quelques heures par année
- 3.4 Cain Lamarre – Mandat général annuel et banque d'heures à taux réduit pour 2020
- 3.5 Suivi de l'affichage de poste pour chef de voirie

4 Législation

- 4.1 Adoption du règ. no212-19 – Règlement de gestion contractuelle
- 4.2 Adoption du règ. no217-19 – Règlement d'ententes promoteurs

5 Sécurité publique

- 5.1 Dépôt des rapports d'incendie du mois d'août
- 5.2 Embauche et programme d'aide financière pour la formation des pompiers
- 5.3 Semaine de prévention des incendies – 6 au 12 octobre 2019

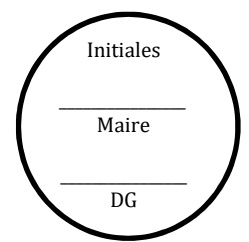
6 Transport – Voirie

- 6.1 Suivi des projets de voirie 2019
- 6.2 Réduction des charges du pont de la route 216

7 Hygiène du milieu et environnement

- 7.1 Adoption du budget 2020 de la Régie des hameaux

8 Aménagement, urbanisme et développement



- 8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis en septembre
- 8.2 Suivi des dossiers de FDT

9 Loisirs et culture

- 9.1 RAVIR – Participation annuelle au projet des lanternes

10 Affaires nouvelles et suivis

- 10.1 Projets structurants – Réparation de la croix de chemin entre Saint-Camille et Wotton
- 10.2 Place aux jeunes – Offre de partenariat 2019-2020

11 Informations générales et correspondances diverses

- 11.1 MDDELCC Programme de redevances, déclaration de tonnage 2019
- 11.2 Mme Lemelin - Courriel informatif sur l'utilisation de saules pour l'épuration des eaux
- 11.3 MSSS Programme réduction de l'herbe à poux
- 11.4 FQM Renouvellement du Pacte fiscal

12 Rapport des comités et événements à venir

13 Période de questions

14 Levée de la séance

1.2 Adoption du procès-verbal du 3 septembre 2019

Résolution 2019-10-159

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
Jacques Jolin	Questionne sur l'idée d'annuler la collecte des gros rebuts et la création de l'écocentre occasionnel
Michel Mc Duff	Demande de remettre la période de questions après l'adoption des points d'administration et de finance
Lise Villeneuve	Discute du fait que son robinet de salle de bain était encrassé de dépôt de manganèse
Donald Poulin	Ajoute que l'eau est noire le matin et qu'elle sent le chlore Mentionne que les pourtours des bouches d'égout de la rue Charland sont abîmés

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

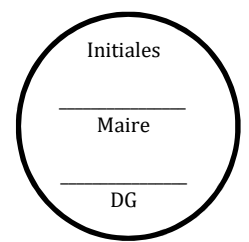
3.1 Adoption des comptes à payer du 24 août au 27 septembre 2019

Résolution 2019-10-160

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)



QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes inscrits entre le 24 août et le 27 septembre 2019, selon la liste remise aux membres du conseil, pour un montant de **109 702.45\$**.

ADOPTÉE

3.2 Résolution d'intention – Programme de subvention Habitation durable

Résolution 2019-10-161

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Victoriaville et la Municipalité de Wotton en vue de l'acquisition par celle-ci du concept et des documents du programme de subventions Victoriaville – Habitation DURABLE visant à valider le processus d'implantation à titre de projet pilote sur son territoire ;

Il est proposé par Richard Dubé

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

D'approuver le rapport et le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Victoriaville et la Municipalité de Wotton en vue de l'acquisition par celle-ci du programme de subventions Victoriaville – Habitation DURABLE visant à valider le processus d'implantation à titre de projet pilote sur son territoire, ledit protocole d'entente étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

D'autoriser le maire, M. Jocelyn Dion, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Brousseau à signer ledit protocole d'entente tel que soumis.

ADOPTÉE

3.3 MRC des Sources – Projet de ressource humaine partagée

Résolution 2019-10-162

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton désire présenter un projet de coopération intermunicipale dans le cadre de l'aide financière ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité de Wotton s'engage à participer au projet de coopération intermunicipale et à assumer une partie des coûts.

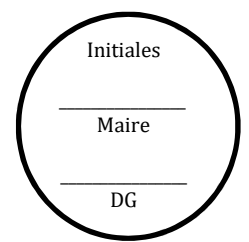
QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale.

QUE le conseil nomme la MRC des Sources, organisme responsable du projet et autorise monsieur Frédéric Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tous les documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉE

3.4 Cain Lamarre – Mandat général annuel et banque d'heures à taux réduit pour 2020

2019-10-163



***Il est proposé par Ghislain Drouin
Appuyé par Donald Grimard
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

D'autoriser le maire, M. Jocelyn Dion, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Brousseau ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. »

ADOPTÉE

3.5 Suivi de l'affichage de poste pour chef de voirie

M. Dion explique que le chef de voirie, M. Michel Raiche, a indiqué son intention de prendre sa retraite à la fin de l'année 2019 et qu'une ouverture de poste à l'interne est en cours.

4 LÉGISLATION

4.1 Adoption règlement no212-19 – Règlement de gestion contractuelle

Résolution 2019-10-164

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a présenté un projet de règlement portant sur la gestion contractuelle en septembre dernier ;

***Il est proposé par Yvan Dallaire
Appuyé par Fernand Bourget
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du projet final du règlement au plus tard 72 heures avant la séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la municipalité de Wotton adopte la version définitive dudit règlement.

ADOPTÉ

4.2 Adoption règlement no217-19 – Règlement d'ententes promoteurs

L'adoption du règlement no217-19 Règlement d'ententes promoteurs est remis à une séance subséquente afin de permettre au conseil de bien en prendre connaissance.

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

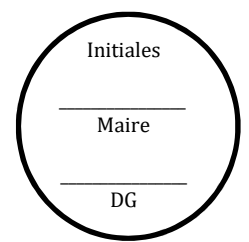
5.1 Dépôt des rapports d'incendie du mois d'août

Les rapports d'incendie du mois d'août sont expliqués et déposés par M. Donald Grimard.

5.2 Embauche et programme d'aide financière pour la formation des pompiers

Résolution 2019-09-165

CONSIDÉRANT que le Service de sécurité incendie doit procéder à l'embauche de nouveaux pompiers à temps partiel;



CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Sources en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

DE présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Sources.

ADOPTÉE

5.3 Semaine de prévention des incendies – 6 au 12 octobre 2019

La Municipalité mentionne que la semaine en cours est la semaine de prévention des incendies au Québec.

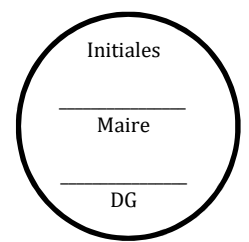
6 TRANSPORT – VOIRIE

6.1 Suivi des projets de voirie 2019

Le maire et le conseiller Donald Grimard expliquent l'avancement dans les projets de voirie pour l'été 2019.

6.2 Réduction des charges du pont de la route 216

À titre informatif, le maire explique que le ministère des Transports du Québec a réduit les charges autorisées sur le pont de la route 216.



7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Adoption du budget 2020 de la Régie des hameaux

Résolution 2019-10-166

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du budget 2020 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ;

***Il est proposé par Ghislain Drouin
Appuyé par Donald Grimard
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE le conseil adopte le budget soumis par le directeur général de la Régie des hameaux.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis

Un rapport des permis et certificats émis est déposé, représentant 7 permis pour une valeur totale des travaux de **76 010\$** pour **septembre 2019**.

8.2 Suivi des dossiers de Fonds de développement du territoire

M. Dion informe les citoyens présents que les 6 demandes de la Municipalité de Wotton, transmises dans le cadre du programme de Fonds de développement du territoire ont été acceptées et débiteront dans les plus brefs délais.

9 LOISIRS ET CULTURE

9.1 RAVIR – Participation annuelle au projet des lanternes

Résolution 2019-10-167

CONSIDÉRANT QUE RAVIR, le Regroupement des artistes vivant en ruralité offre l'occasion d'embellir la municipalité pour le temps des Fêtes en faisant participer les enfants des écoles ;

CONSIDÉRANT QUE RAVIR suggère de partager les frais et propose un montant de 225\$ pour la municipalité ;

***Il est proposé par Ghislain Drouin
Appuyé par Richard Dubé
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE le conseil accepte de participer à l'activité pour Noël 2019 à la hauteur d'un montant de 225 \$.

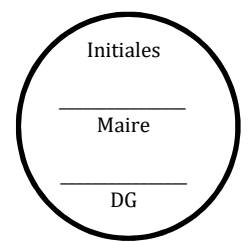
ADOPTÉE

10 AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

10.1 Place aux jeunes – Offre de partenariat 2019-2020

Résolution 2019-10-168

Il est proposé par Lise Champoux



Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité de Wotton souhaite participer financièrement au programme Place aux jeunes de la MRC des Sources.

QUE le montant de la participation 2019-2020 soit de 500\$.

ADOPTÉE

11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCES DIVERSES

12 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les membres du conseil donnent rapport pour leurs comités respectifs.

13 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions à tour de rôle. Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
M. Royer	Grilles d'égout pluvial bloquées
M. Lessard	Modification du logo
Mme Drouin	Image du coin des rues au centre du village
M. Mc Duff	Possibilité d'asphalter la « côte à Bélisle » Application des règlements depuis 1999
M. Poulin	Propriété non-entretenu sur Saint-Jean
M. Lessard	Dans le monde municipal, il y a beaucoup à faire et peu de budget
M. Royer	Suggère d'aller tout simplement tondre chez le citoyen et lui envoyer la facture
M. Poulin	Le feu pourrait prendre dans les broussailles
M. Jolin	Le chemin Guimond et le rang 6 sont des planches à laver et il faudrait refaire la forme du rang 6
M. Lavoie	Possibilité de communiquer avec le MDDELCC pour faire des plaintes

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2019-10-169

Il est proposé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée à 20h23.

ADOPTÉE

M. Jocelyn Dion
Maire

Mme Julie Brousseau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

